

Rapporteur général en charge du budget : M. Martial WESLY

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Rapports relatifs aux sociétés d'économie mixte et au Comité régional du tourisme – Exercice 2016 »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Comme précédemment, le Président du Conseil régional présente les rapports établis au titre des Sociétés d'économie mixte dont la Région est actionnaire, ainsi que celui concernant le Comité régional du tourisme.

La Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne (SEMAEB) a poursuivi ses nombreuses activités contribuant à l'aménagement du territoire, principalement dans le cadre des projets touchant aux lycées, en les étendant à de nouvelles interventions dans le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Avec un nouveau Président et un nouveau Directeur général, la réflexion est engagée sur les orientations que devra prendre la SEMAEB.

La Société anonyme bretonne d'économie mixte d'équipement naval (SABEMEN) porte les navires exploités par la BAI (Brittany Ferries). En nombre de véhicules transportés, dans un marché très concurrentiel et en recul (-2,2 %), la part de l'opérateur s'élève à 13 %, en progression de 6,3 %. L'activité passagers progresse sur l'ensemble des lignes de 2,8 %, avec toutefois un effritement sur les lignes bretonnes (-1,1 %), pour une hausse de 4,7 % sur les lignes espagnoles. L'activité fret progresse de 4,5 %, à l'instar du marché, dont +20,3 % sur les lignes d'Espagne.

Le Centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA) a poursuivi ses activités en 2016, avec de nouvelles actions initiées en 2015 : conseil technologique aux entreprises, information et promotion relatives aux potentialités des algues et aux compétences du CEVA, organisation de journées de formation, participation à diverses manifestations, contribution aux travaux développés dans différentes structures. Face à la situation délicate du CEVA, des réflexions ont été engagées autour de sa stratégie financière et d'intervention, et se poursuivent aussi sur l'évolution de son capital.

Les missions du Comité régional du tourisme (CRT) ont particulièrement concerné des actions de marketing, de promotion, d'animation des grands chantiers, d'observation.

2. Observations du CESER sur les propositions du Président du Conseil régional

Les informations contenues dans les différents rapports conduisent le CESER à formuler quelques observations.

Concernant la SEMAEB, une précision sur la nature des dotations exceptionnelles aux provisions (300 k€) aurait permis d'éclairer le résultat négatif de l'exercice (-248 k€).

Concernant la SABEMEN, après la hausse d'activité connue en 2015, l'effritement sur les lignes bretonnes en 2016 reflète-t-il un premier effet du Brexit ?

En ce qui concerne le CEVA, le CESER ne peut que constater que malgré les efforts déployés pour développer l'activité, la situation reste très incertaine. Les résultats 2016 apparaissent à nouveau fortement négatifs avec des

charges excédant nettement les produits d'exploitation, quand ceux positifs de 2015 ne reposaient que sur une opération de réévaluation exceptionnelle. Le CESER invite donc les collectivités actionnaires (dont la Région à hauteur de 6 %) à faire aboutir les réflexions engagées, en vue d'apporter la réponse la plus adaptée face à cette situation inquiétante. Dans ses différents travaux sur l'économie et l'innovation maritime, le CESER a plusieurs fois souligné le fort potentiel représenté par la présence en Bretagne d'un pôle d'excellence en matière de connaissance et de valorisation des ressources et milieux marins, dont fait partie le CEVA. Pour le CESER, il est important que celui-ci puisse continuer de faciliter les transferts entre acteurs académiques et entreprises.

Le rapport concernant le Comité régional du tourisme n'appelle pas de remarque, cette structure étant parvenue à maintenir des objectifs ambitieux (voir l'avis sur le programme 605 du RAP) tout en absorbant une nouvelle réduction de sa subvention.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Rapports relatifs aux sociétés d'économie mixte et au Comité régional du tourisme

Exercice 2016

Nombre de votants : 91

Ont voté pour l'avis du CESER : 91

René LE PAPE (CCIR), Jean-François LE TALLEC (CCIR), Dominique LECOMTE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Edwige KERBORIOU (CRAB), Emmanuelle TOURILLON (CRMA), Béatrice COCHARD (UE-MEDEF), Jean-Bernard SOLLIEC (UE-MEDEF), Serge LE FLOHIC (UPA), Lucien TRAON (CPME), Didier LUCAS (Par accord FRSEA-CRJA), Franck PELLERIN (Par accord FRSEA-CRJA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest), Thierry MERRET (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Patrice LE PENHUIZIC (Par accord FRCIVAM-IBB), Hervé JENOT (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Philippe LE ROUX (UNAPL), Sylvère QUILLEROU (CNPL), Joëlle DEGUILLAUME (Par accord entre les Unions régionales des professionnels de santé URPS), Jean-Philippe DUPONT (Par accord SNCF-RTF-EDF-ERDF-RTE-GDF-SUEZ-La Poste), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Patrick JAGAILLE (CFDT), Chantal JOUNEAUX (CFDT), Véronique LAUTREDOU (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Marie-Pierre SINOÛ (CFDT), Joël SIRY (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Jean-Edmond COATRIEUX (CGT), Claudine CORNIL (CGT), Françoise LE LOARER (CGT), Thierry LENEVEU (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Marie-France THOMAS (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Joël JOSSELIN (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Pierre EUZENES (CFTC), Catherine TANVET (CFE-CGC), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marc CLERY (FSU), Lionel LE BORGNE (URAF), Annie GUILLERME (URCIDFF), Nadia LAPORTE (FCPE), Guylaine ROBERT (APEL), Marie-Martine LIPS (CRESS), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Pierre BARBIER (Coordination des associations de solidarité internationale), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Gérard CLEMENT (Par accord CLCV-UFC-Que choisir), Michel MORVANT (Union régionale des PACT-ARIM et Habitat et développement en Bretagne), Hervé LATIMIER (Kevre Breizh), Patrice RABINE (Théâtre de Folle Pensée), Alain LE FUR (UNAT), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Jean-Emile GOMBERT (Universités de Bretagne), Pascal OLIVARD (Universités de Bretagne), Alain CHARRAUD (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Antoine DOSDAT (IFREMER), Patrick HERPIN (INRA), Bertrand LAOT (Union régionale de la Mutualité française), Didier GILBERT (Par accord CPAM-CAF-RSI-MSA), Bernard GAILLARD (CRSA), Zoé HERITAGE (IREPS), Léa MORVAN (CRIJ), Yannick HERVE (CRAJEP), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Alain THOMAS (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Yves MOELO (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Christian COUILLEAU (Personnalité qualifiée), Anne LE MENN (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité